

l'unité dans les chants, une unité matérielle que renforcera et facilitera l'unité morale de tous les participants formant partie consciente d'un drame vivant. Un autre point à considérer, c'est la place qu'il faut donner à l'orgue. Mettre un orgue à la tribune, sous la voûte, et un orgue dans le chœur, quelquefois derrière, voilà ce qui ne peut plus être permis désormais. Le grand orgue, qui n'accompagne pas les chants du peuple, peut très avantageusement rester à sa place, bien haut et bien au fond de l'église, c'est parfait. Mais ce sera à condition de ne servir jamais à l'accompagnement. Nous savons que les meilleurs chanteurs, les chœurs les plus sûrs, et l'organiste le plus habile, le plus expérimenté, n'arrivent jamais, à pareille distance, à se trouver d'accord ni sur la tonalité exacte, ni sur le rythme, ni même parfois sur la désignation des pièces à chanter. Bref, cela ne peut aller. Il faut donc un orgue d'accompagnement, et c'est à cela, comme plus urgent, qu'il faut penser d'abord. Où le mettre? Il doit accompagner les chants des fidèles. Mettez-le donc au milieu des fidèles, à leur niveau, en pleine nef, et sur le sol. Les orgues sont pour la musique, non pour le décor. On fait des orgues de bonne sonorité, de dimensions réduisantes — et de prix abordable, quand on sait s'y prendre. Ces orgues peuvent, au besoin, être portatives. Elles peuvent, pour ne point masquer la vue, ne point s'élever au-dessus du sol plus qu'à hauteur d'homme. Tout cela peut se faire, cela se fait, et il faut le savoir, et il faut dans les projets d'église en tenir compte pour satisfaire à cette exigence croissante du public catholique qui réclame de pouvoir chanter sa part des offices.

Que si ces idées semblent trop hardies et révolutionnaires, qu'on veuille bien considérer que ceux qui les ont émises, en présence du soussigné qui les rapporte, sont pleins d'admiration pour les maîtres du moyen âge et qu'ils sont persuadés